



Dossier technique CF équipe - TR/TU

4 et 5 DECEMBRE 2026

LONS LE SAUNIER

Contact technique FFGym – Gestionnaire de compétition

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

06 82 41 06 63

Liste des équipes sélectionnées :

La liste des équipes sélectionnées est disponible dans la base documentaire TR-TU de la Fédération et sur le mini-site de l'évènement.

Engagements des gymnastes :

Les engagements se feront par internet via Engagym :

La date de forclusion est fixée au **jeudi 12 novembre, 23h59**.

Clubs réserves : Les clubs réserves N3 souhaitant participer à la compétition en cas de forfait d'un des participants, doivent s'engager dans cette catégorie de la même manière que les autres. A l'issue des engagements, ils seront avertis de leur intégration ou non à la compétition.

Droits d'engagement

52 euros par équipe

Les droits d'engagements doivent être réglés pour le 30 novembre. Le paiement des droits d'engagements ne sera pas possible sur le lieu de compétition.

Clubs réserves : Les clubs réserves ne s'acquittent pas de leurs droits d'engagements au moment des engagements. Ils devront envoyer leur règlement à compter de leur intégration officielle à la compétition.

Ordre de passage

Attention : La base des engagements ne permet pas d'identifier l'ordre de passage. Pour cela, vous devez remplir le formulaire suivant avant le 12 novembre inclus. Ce formulaire concerne les qualifications N1, N2, N3, ainsi que les finales N2 et N3. L'ordre de passage des finales N2 et N3 est identique à celui des qualifications.

[Accéder au formulaire ordre de passage](#)

La constitution de l'équipe pourra être modifiée jusqu'au dimanche 29 novembre via Engagym et ce, sans justificatif. (Le gymnaste remplaçant prend la place du gymnaste remplacé dans l'ordre de passage. Pas de remaniement de tout l'ordre de l'équipe).

Le Gym 1 est le premier à concourir, le Gym 4 le 4^{ème} à concourir.

A compter du 30 novembre, seules les modifications sur présentation d'un certificat médical seront acceptées. Toutes les modifications sont à réaliser dans Engagym.

Spécificités Nationale 1

Pour la N1 trampoline et tumbling, le 5^e gymnaste fait partie intégrante de l'équipe et ce, même dans le cas où il n'a obtenu aucune note en qualifications et en finale. Il doit être présent du contrôle des licences des qualifications jusqu'à la fin de la compétition de son équipe en finale, sans quoi il est considéré comme forfait. Il accède au podium dans le cas où l'équipe est récompensée. Il ne peut donc pas participer à la N2 ou la N3 même s'il n'a présenté aucun mouvement en N1. Le 5^e gymnaste peut participer à la finale, même s'il n'a pas obtenu de note en qualification.

Le formulaire ordre de passage vaut pour les qualifications. Par défaut, l'ordre de passage du L2 des qualifications est reporté pour la finale. Les clubs peuvent le modifier jusqu'au samedi 5 décembre 9h en remplissant le formulaire suivant :

[Accéder au formulaire ordre de passage Finale N1](#)

Pour la N1 tumbling, avec le nouveau format 5/4/3, lors des qualifications, les clubs peuvent faire concourir des gymnastes différents en L1 et en L2. Cela doit être spécifié dans le formulaire Ordre de passage dans la case prévue à cet effet. Les modifications sont possibles sans restriction jusqu'au 29 novembre, uniquement sur justificatif à compter du 30 novembre.

Gymnastes formés localement

En Nationale 1, pour être classée, chaque équipe doit faire concourir obligatoirement trois gymnastes formés localement (GFL). On entend par « faire concourir » la réalisation effective d'un mouvement, une simple présentation au jury n'étant pas acceptée.

Le Gymnaste Formé Localement est le gymnaste qui :

1. a été licencié dans un ou plusieurs clubs affiliés à la FFG sur la tranche d'âge 7 à 15 ans* pendant trois saisons consécutives ou non,
2. **et** qui a participé à au moins trois compétitions de la FFG dans la tranche d'âge mentionnée ci-dessus au cours de la période considérée.

* L'âge est déterminé en prenant pour base le 1^{er} janvier de la saison sportive en cours.

Gymnastes autorisés à concourir

Pour établir cette liste, chaque club doit identifier les gymnastes pouvant faire partie de son équipe Nationale 1 (10 gymnastes au maximum) et transmettre à la Fédération Française de Gymnastique, la liste correspondante au plus tard le 19 octobre.

La liste des gymnastes est à communiquer via Engagym avec l'événement suivant :

TR-TU – Championnat de France par équipe – Liste des gymnastes

La FFGYM se réserve le droit de demander des pièces complémentaires en cas de besoin pour un ou plusieurs gymnastes.

Une liste fédérale des gymnastes admis à concourir en Nationale 1 sera publiée au 29 octobre. Seuls les gymnastes identifiés dans cette liste pourront figurer dans la composition de l'équipe et être autorisés à concourir. Le statut GFL / non GFL de chaque gymnaste sera précisé sur cette liste.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter ces procédures ainsi que la date de transmission. Aucune dérogation ne pourra être accordée.

Forfaits :

- En cas de forfait d'une équipe avant la date de clôture des engagements, les clubs concernés n'ont aucune démarche à faire dans Engagym et doivent envoyer un mail d'information à marion.limbach-tarin@ffgym.fr afin que les clubs réserves puissent être avertis dans les meilleurs délais de leur repêchage.
- En cas de forfait d'une équipe complète après la date de forclusion des engagements, les clubs doivent procéder au forfait via Engagym.
- En cas de modification d'un gymnaste de l'équipe, les clubs doivent procéder à la modification dans Engagym. Inutile de remplir un nouveau formulaire puisque, conformément à la réglementation, dans l'ordre de passage interne à l'équipe, le nouveau gymnaste passera à la place du gymnaste remplacé.
- En cas de modification de plusieurs gymnastes de l'équipe, les clubs doivent procéder à la modification dans Engagym et remplir un nouveau formulaire d'ordre de passage.

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans Engagym avant le 16 novembre (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Prév.	Nom.	Juge
Q	Q	Q

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 25 novembre inclus. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à marion.limbach-tarin@ffgym.fr et au responsable des juges de la discipline :

Maxime LE GALLO legallomax@orange.fr pour le trampoline

Sébastien RANDUINEAU randuineau.tumbling@gmail.com pour le tumbling

La réunion de juges est obligatoire.

Accréditations

Les accréditations dirigeant et entraîneurs sont à réaliser sur la base des engagements au même titre que les gymnastes. A l'accueil des clubs, le COL fournira à chaque club qui aura respecté la procédure le nombre d'accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant
- 1 accréditation par juge
- 1 accréditation par gymnaste
- 1 accréditation médicale en envoyant la copie de carte professionnelle au gestionnaire de compétition
- 1 accréditation par entraîneur selon les dispositions maximum suivantes :
 - o 2 accréditations entraîneurs pour la 1^{ère} équipe, 1 accréditation entraîneur supplémentaire pour chaque équipe supplémentaire

Rappel : Seuls 2 entraîneurs maximum par équipe peuvent être présents sur le plateau de compétition

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée en salle d'échauffement. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Un entraînement sur le plateau de compétition sera possible le vendredi entre 10h et 16h30. L'entraînement sera accessible sur inscription via le formulaire suivant. Il est possible de scinder les équipes d'un même club sur 2 créneaux différents.

Le formulaire d'inscription est à remplir pour le 16 novembre.

En cas d'affluence sur un même créneau, la priorité sera donnée aux clubs inscrits en premier.

[Accéder au formulaire d'inscription à l'entraînement](#)

Le planning d'entraînement sera diffusé sur le mini-site de l'évènement vers le 20 novembre.

Echauffements

Lors de la compétition :

Un espace d'échauffement articulaire sera accessible à tous les compétiteurs. Les échauffements spécifiques auront lieu sur le plateau de compétition.

Équipementier : Gymnova (Trampolines Eurotramp / Piste Gymnova Novatrack 2)

Organisation du plateau :

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur la page de la compétition.

La constitution des subdivisions et l'ordre de passage des subdivisions sera disponible sur le site FFGYM pour le 20 novembre.

Le planning définitif sera diffusé au plus tard 10 jours avant la compétition.

L'ordre de passage interne à chaque subdivision sera communiqué sur le site de compétition. (Mode de répartition : Gymnaste 1 Equipe 1, Gymnaste 1 Equipe 2, Gymnaste 1 Equipe 3, Gymnaste 2 Equipe 1 etc...)

Palmarès et résultats

Tenue identique pour tous les gymnastes de l'équipe : Tenue de compétition ou survêtement du club complet (haut et bas).

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Liste des gymnastes N1	Engagym	19 octobre
Engagement des équipes	Engagym	12 novembre
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	12 novembre
Engagement des juges	Engagym	12 novembre
Inscription entraînement plateau	Formulaire	12 novembre
Ordre de passage des gyms	Formulaire	12 novembre
Paiement des engagements	FFGYM	13 au 29 novembre
Modification de composition d'équipe	Engagym	29 novembre